

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE au 01.12.2018

1. Type d'action de formation

Cette formation entre dans la catégorie des actions d'acquisition d'outils de développement personnel. Elle ne saurait être proposée comme formation menant à l'acquisition d'un métier.

Cette formation délivre les bases de la pratique du Reiki Traditionnel consistant à effectuer une séance sur soi, et sur ses proches, à des fins personnelles. Elle peut aussi servir d'introduction à la formation professionnelle diplômante de Reikiologie.

2. Nature et caractéristique de l'action de formation

Les conditions générales, l'objectif, le programme détaillé, les moyens pédagogiques, et les références des enseignants sont portés à la connaissance de tous sur le site internet de FormaReiki (www.formareiki.com), et dont le stagiaire déclare avoir pris connaissance et y adhérer par l'inscription à la formation. La durée de la formation est de 8 heures (9h00 – 13h / 14h30 – 18h30). Un certificat de réussite attestant de la présence du stagiaire sera délivré à l'issue de la formation.

3. Inscription

Le bulletin d'inscription et/ou le formulaire d'inscription en ligne valent contrat simplifié de formation. L'inscription doit nous parvenir au plus tard 7 jours avant la date de début du stage, accompagnée du règlement (chèque ou paypal). La convocation envoyée avant le démarrage du stage tient lieu de validation à l'inscription.

4. Niveau de connaissance préalable nécessaire

Le stagiaire est informé qu'il n'est pas nécessaire de posséder, avant l'entrée en formation, de connaissances particulières sur le Reiki, la relaxation ou la méditation. Il a noté que la formation s'adresse aux personnes désireuses d'intégrer un cadre structuré, hors affirmations magiques et new age généralement proposées dans le reiki.

5. Moyens d'apprécier le résultat de l'action de formation

La mise en œuvre d'une procédure d'évaluation permet de déterminer si le stagiaire a acquis compréhension et gestes de base du Reiki, qui sont l'objectif initial de l'action.

Les procédures d'évaluation se concrétisent par des pratiques de groupe, sur soi et sur les autres validées par le formateur.

Les formateurs de FormaReiki sont des Reikiologues®, dont les compétences ont été certifiées par DEKRA Certification.

6. Sanction de l'action de formation

Un certificat de réussite mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remis au stagiaire à l'issue de la formation.

7. Moyens permettant de suivre l'exécution de la formation

Pour les stages de formation, les feuilles de présence signées par le stagiaire et le formateur par journée de formation permet de justifier la réalisation de la formation.

8. Interruption du stage de formation, et modalités

Toute inscription vaut pour l'action entière correspondant aux 8 heures de formation, à la date choisie par le stagiaire sur le bulletin d'inscription ou sur le formulaire en ligne. En cas de cessation anticipée des stages de formation pour cause d'exclusion du stagiaire ou d'abandon de la formation du fait du stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le présent contrat est résilié et l'intégralité des coûts de la formation restent acquis à FormaReiki. En cas de force majeure dûment reconnue, le contrat de formation est reporté à une date ultérieure, dans la même année, choisie par le stagiaire. Il n'y a ni report du paiement paypal ou par chèque pour la date ultérieure, ni remboursement. Le stagiaire est en droit de choisir un autre lieu de formation, parmi ceux proposés par FormaReiki. Si FormaReiki n'est plus en mesure d'assurer la formation, la somme concernant la formation est entièrement reversée au stagiaire. FormaReiki se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation jusqu'à 7 jours avant le début du stage.

9. Délai de rétractation

A compter de la date de signature du bulletin, le stagiaire a un délai de 15 jours pour se rétracter. S'il s'inscrit moins de 15 jours avant le début de la formation, son délai de rétractation ne court que jusqu'au début de la formation. Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire.

10. Clause de compétence matérielle

Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le Tribunal de Paris sera seul compétent pour régler le litige.

MERCI DE RETOURNER LES 2 PAGES SIGNEES DE CE BULLETIN

Fait à : le : / /

Mention « bon pour accord » :

Nom – Prénom : Signature :

Siège social

FormaReiki SAS
16 bis Rue d'Odessa - Boîte 37
75014 Paris

Adresse de correspondance

FormaReiki SAS
11 Rue Cels
75014 Paris

Contact

Tél. : 09.72.47.78.47
Email : administration@formareiki.com
Web : www.formareiki.com

[BI-St-06 – V01.12.18]

SAS au capital de 1.000 euros
793 900 747 R.C.S. Paris
Code NAF 8559A